

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL **DU 22 FEVRIER 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT DEUX FEVRIER à 20H10 à la Mairie, Le Conseil Municipal de la commune de Beauregard étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 16 Février 2024, sous la présidence de Monsieur BOUCHARD Mickaël, 1^{er} adjoint.

Étaient présents : M. Bouchard, X. Bouchet, F. Pichon, P. Lecomte, G. Haller, A. Tardy, J. Guyot, A. Petit S. Mousli, N. Macorano

Absents excusés : Z. Aït Hellal, J.F Blanchard, M. Desigaud, N. Guyon, E. Ferey

Absents :

Secrétaire de séance : N. Macorano

Ouverture de la séance à 20h10

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 09/01/2024 A L'UNANIMITE**
- **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**
- **ACCEPTATION DES MEMBRES COMMUNAUTAIRES :**

Les membres communautaires ont été validés, seul Mme Z. Aït Hellal a été enlevé de la commission Communautaire Petite enfance car le nombre de membre a été atteint avec Mr F. Pichon et Mme S. Mousli.
Commission Appel d'offres : N. Guyon Présidente, suppléant M. Bouchard et X. Bouchet.
J. Guyot se retire de la liste puisqu'il n'y a pas besoin d'un 3^{ème} membre. Voté à l'unanimité.

- **DESIGNATION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT POUR LE SIEA ET LE SYNDICAT DES EAUX :**

Il est nécessaire d'intégrer un 3^{ème} suppléant pour les Commissions du Syndicat des eaux et pour SIEA.
- Commission Syndicat des eaux : F. Pichon et N. Guyon élus titulaire à l'unanimité
S. Mousli élue suppléante à l'unanimité.
- Commission S.I.E.A : J. Guyot élu titulaire à l'unanimité
A. Tardy ET M. Desigaud élus à l'unanimité.

- **REVISION DU TARIF CANTINE :**

Le tarif de la cantine scolaire n'a pas été augmenté depuis 2 ans, malgré l'inflation et les augmentations de l'énergie et des prix des repas.

Aujourd'hui le montant payé par les parents est de 4,30 euros/repas pour un coût réel de 8,73 euros / repas (hors coûts d'énergie, salaire, entretien...).

Le reste à charge financier incombant à la mairie est de plus de 29 000 euros par an.

Les communes voisines travaillant avec le même prestataire proposent déjà des tarifs supérieurs à 4,30 euros.

Anita Petit indique qu'une première consultation des Représentants des Parents d'élève a été faite fin décembre pour présenter le projet, ces derniers ont été réceptifs à l'ouverture de la discussion sur une éventuelle augmentation du tarif.

Mickael BOUCHARD propose le vote suivant :

- Qui est contre une augmentation ? 1 vote contre, 0 abstention
- Qui est contre deux augmentations :
 - Augmentation de 0.50 centimes par repas avec ou sans inscription au préalable pour les enfants et adultes applicable au 1^{er} avril 2024,
 - Avec un réajustement possible des tarifs en septembre 2024, conditionné pas l'augmentation éventuelle du prestataire.

⇒ 1 vote contre, 2 abstentions

⇒ **L'augmentation est donc entérinée par le conseil municipal.**

Anita PETIT indique que l'information sera transmise aux parents par le cahier de liaison à la rentrée.

• ACCEPTATION REGLEMENTS CANTINE ET GARDERIE :

Samira Mousli lit les règlements de la cantine et de la garderie en mettant en exergue les éléments corrigés ou ajoutés par la Commission Ecole/Jeunesse qui a retravaillé ces règlements.

Les principaux changements résident dans l'homogénéisation entre les 2 règlements des sanctions et clarification du fonctionnement de discipline, des sanctions et de la possibilité de récupérer les repas payés en cas d'absence d'un enseignant ou le 1^{er} jour d'absence d'un enfant.

A également été ajoutée une fiche d'acceptation des règlements à signer par les parents et retourner à la mairie.

Les 2 règlements sont en annexe de ce PV.

⇒ **Le conseil municipal vote à l'unanimité les modifications de ces règlements et leur application.**

• INSTALLATION D'UN STAND HEBDOMADAIRE DE FRUITS ET LEGUMES :

Nadia GUYON a été interpellée par un habitant de la Commune qui propose d'installer un stand de fruits et légumes de manière hebdomadaire sur le parking des boules.

La proposition est de tester quel jour est le plus propice entre le lundi, mardi, mercredi ou jeudi et l'horaire.

Gilles Haller précise que les Amis de la Boule ont leur tournoi le mardi et qu'il serait donc préférable d'éviter ce jour afin de ne pas surcharger le parking.

Nathalie Macorano demande si les fruits et légumes sont locaux ou bio, l'habitant concerné (entreprise VERDURA) étant dans la salle indique qu'il a démarché les producteurs locaux mais que les tarifs étaient trop élevés pour pouvoir faire 100% de local. 60% des produits proviennent d'Espagne où il a une exploitation agricole.

Xavier BOUCHET indique qu'il pourrait être intéressant d'élargir à plusieurs stands si l'essai est concluant (comme autrefois il y avait un petit marché sous le kiosque) tout en étant vigilant à ce que cela ne fasse pas de concurrence indirecte aux commerçants installés.

Mickael BOUCHARD indique que l'objectif est de faire une période de test et si cela est concluant les conditions de l'installation hebdomadaire seront revotées par le conseil municipal.

Mickael BOUCHARD propose au vote :

- une période d'essai avec gratuité de 2 mois (à partir de mai 2024)
- une obligation d'être présent toutes les semaines (latitude sur le jour et les horaires pour tester ce qui rend le plus de service aux habitants),
- une installation sur le parking des terrains des boules,
- une obligation de laisser le terrain dans le même état de propreté qu'à l'arrivée.

⇒ **Proposition acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.**

• **REMBOURSEMENT DES FRAIS KILOMETRIQUES POUR LES ELUS :**

Mickael BOUCHARD propose que le remboursement des frais kilométriques pour les élus soient conditionnés à un trajet supérieur ou égale à 25 km par trajet (aller) soit 50 km (aller-retour) et indexés sur le tarif légal en vigueur (impôts).

Proposition acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

• **MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN AGENT D'ANIMATION A L'ECOLE :**

Mickael BOUCHARD porte à la connaissance du conseil municipal que Lucie NICOLAS demande à augmenter son temps de travail. Aujourd'hui son contrat est de 28H/semaine annualisé. Son statut et contrat lui permet d'effectuer d'autres missions telles que des missions de rangement ou de ménage.

Un premier entretien avait été réalisé avec Mickael BOUCHARD lorsqu'il était maire par intérim et 2e entretien a été réalisé récemment avec Nadia GUYON.

Est proposée une évolution de contrat ajoutant :

- 40 min/jour de garderie (de 17h20 à 18h00) période pendant laquelle Katia NICOLAS est aujourd'hui seule pour gérer la garderie, ce temps serait dédié à de l'organisation de la classe des petits et à venir en aide de Katia NICOLAS sur ces 40 dernières minutes quand le nombre d'enfants présents le nécessite
- 2 x 8 h pendant les grandes vacances pour remettre en état l'école, faire un rangement/ménage de fond de la classe des petits.
- 4 h pour aseptiser les couchettes à chaque petite vacances (donc 4 x 4h)

Xavier BOUCHARD indique que le contrat du prestataire de ménage est en train d'être remis à plat ce qui permettra d'avoir une vision claire des différents postes et besoins éventuels non couverts.

Anita PETIT précise qu'une liste de tâches à faire a déjà commencé à être établie par Lucie NICOLAS (ex ménage placard de la cuisine, nettoyage couchettes, rangement et tri des placard de la petite section).

Nathalie MACORANO demande s'il est possible d'avoir une vision sur le nombre d'enfants présents pendant ces dernières 40 minutes afin d'évaluer le besoin moyen d'une seconde personne sur cette période (nombre moyen d'enfants ou nombre de jour avec plus de x enfants).

Bérénice Rey indique qu'il est possible de faire cette évaluation à partir des inscriptions et facturation de la garderie.

Jonathan GUYOT indique qu'il faudra préciser, lister et prioriser les nouvelles tâches à faire pendant ces périodes et s'assurer qu'elles puissent être intégrées au contrat de travail.

La demande est entendue et bien accueillie par le Conseil municipal, toutefois la modification du contrat de travail de Lucie NICOLAS nécessite un état des lieux plus précis des besoins de l'école et de la mairie, une priorisation tripartite. Mairie/école/employée avant de pouvoir procéder au vote.

Ce vote est donc reporté.

• **QUESTIONS/INFORMATIONS DIVERSES :**

- 1- Les caméras ont été installées dans le village sur la rue Présentation du plan des caméras sur la commune (rue Hector Berlioz et rue Jules Ferry). Le plan des emplacements a été partagé.
- 2- La Commission Animation/Jeunesse a préparé un questionnaire (googleform) pour demander l'avis des adolescents de Beauregard sur des animations dans le village.
Ce questionnaire va être diffusé via une affiche avec QRcode qui sera affiché dans le village notamment aux arrêts de bus (questionnaire avec date limite de réponse) afin de recueillir leurs avis sur le mois de mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

OBSERVATIONS :

Secrétaire de séance
Nathalie MACORANO



Maire
Nadia GUYON

